

Compte-rendu de la séance du 19 juillet 2021
20h30

Membres présents (10):

CHAMBOST Françoise, CHERBLANC Raphaël, BISSUEL Victoire, FOURNEL Béatrice, GIROUD Lucien, GUILLEMOT Olivier, LAURENT Benoît, PAIN Evelyne, PION Eric, RONDEPIERRE Amandine.

Membre absent (1): DELAYE Michel (pouvoir à Béatrice FOURNEL)

Mme RONDEPIERRE est désignée secrétaire de séance.

Mme FOURNEL ouvre la séance et demande aux membres d'approuver le compte-rendu du 1^{er} juillet 2021 : 9 POUR et 1 ABSTENTION.

→ **Projet station d'épuration la Grand'Place :**

Avant le conseil, une réunion de présentation du nouveau projet a eu lieu, avec la présence des riverains. Un nouveau plan a été transmis aux membres du conseil et aux riverains et les échanges ont permis d'apprécier davantage les travaux projetés.

Mme FOURNEL indique que le projet initial avait un coût de 520 000 €, alors que ce nouveau projet a un coût de 495 000 €. Elle demande au conseil de valider ce nouveau projet.

Le conseil municipal l'approuve, à l'unanimité.

Mme FOURNEL informe le conseil que le bureau d'études a signalé une quantité importante d'eau claire parasite est très présente à Machézal (notamment dans le chemin Goutailler et la rue des sœurs). Des analyses seront nécessaires pour permettre d'en trouver la cause. Des devis seront demandés auprès d'entreprises pour effectuer un passage caméra et poser un diagnostic.

→ **Questions diverses :**

Agent communal :

Mme FOURNEL indique que le mi-temps thérapeutique de M. GAREL est prolongé jusqu'en octobre 2021.

Mme CHAMBOST et M. LAURENT demandent si une date de départ à la retraite pour cet agent a été envisagée.

Mme PAIN s'interroge sur un délai de préavis.

Mme FOURNEL explique qu'aucune date n'a été fixée par l'agent communal à ce jour et qu'elle doit se renseigner sur un possible préavis dans la fonction publique territoriale. Le dossier est géré par le centre de gestion.

Démission du 2^{ème} adjoint, M. DELAYE :

Mme FOURNEL informe le conseil que M. DELAYE a déposé sa démission du poste d'adjoint mi juillet auprès de la Préfète de la Loire.

Elle donne lecture d'un texte que M. DELAYE a écrit pour expliquer son choix à la population de Machézal.

A l'unanimité, il est décidé que, dans l'attente de l'acceptation de cette démission par la Préfète de la Loire, ce texte sera annexé à ce compte-rendu, n'ayant pu être intégré au bulletin municipal.

Mme FOURNEL explique dans les grandes lignes les conséquences de cette démission sur le conseil municipal actuel : prochainement, il faudra décider si ce poste d'adjoint est maintenu ou non, qui souhaite se présenter, avec quelles attributions, etc.

✗ M. GUILLEMOT souhaite qu'au prochain conseil municipal en août 2021 la question de la sécurisation du bourg soit abordée car il remarque ces derniers temps que la vitesse des véhicules motorisés est excessive.

✗ Mme CHAMBOST demande si le système d'attaches pour réaliser des expositions à la bibliothèque a été commandé par la commune. Elle demande également si des démarches pour avoir la fibre à la bibliothèque ont été faites.

Mme FOURNEL répond que la réflexion est en cours et que les agents doivent prendre les mesures pour estimer la quantité de linéaire nécessaire.
Quant à la fibre, elle doit se renseigner car elle sait que les démarches sont compliquées quand il s'agit d'installer la fibre pour une collectivité.

✗ M. LAURENT soulève un problème de sécurité au sein de la halle de la Maison Barbeys car un enfant s'est récemment cogné contre une barrière qui n'a qu'une seule rampe et qui est à hauteur des enfants.

Mme FOURNEL propose d'en parler à l'entreprise Mathelin pour sécuriser cette barre.

✗ Mme CHAMBOST s'inquiète, au vu des manifestations prévues cet été, du manque d'électricité sur le terrain de pétanques puisque l'électricité dans le cabanon a été coupée car trop vétuste et insalubre.

Mme FOURNEL doit trouver des solutions avec les responsables des manifestations envisagées selon leurs besoins.

*Pour rappel et sous réserves des protocoles sanitaires en vigueur :
le 30 juillet 2021 : barbecue des classes et le 21 août 2021 : manifestation boules et chasseurs.*

La séance est levée à 21h15.

Aux habitantes et habitants de Machézal

Comme vous le savez peut-être déjà ou peut être l'apprendrez vous en lisant ce mot, j'ai décidé de présenter ma démission du poste d'adjoint de la municipalité de Machézal à Mme la préfet de la Loire suite aux annonces de Mr Emmanuel Macron de lundi soir. Je tiens à vous expliquer la raison et si vous lisez ce mot c'est que le conseil municipal en a accepté cette démarche et je l'en remercie.

Je ne l'ai jamais caché, je suis contre la vaccination pour la COVID 19, je suis donc non vacciné et ne désire pas l'être. La vaccination reste un choix personnel dans un sens comme dans l'autre.

D'après les annonces de Mr Macron, à partir du 1er août, il serait interdit pour des personnes telles que moi d'aller dans des restaurants, des bars, des parcs animaliers, etc... en gros des lieux où se trouvent rassemblées des personnes sauf si l'on fait preuve d'être en bonne santé en pratiquant un test PCR.

Il faut donc en conclure qu'étant non vacciné, je suis un danger potentiel de contamination pour mes concitoyens.

Pourquoi attendre le 1er août ? Si je suis dangereux, c'est tout le temps et peu importe le nombre de personnes présentes. Le poste d'adjoint demande une disponibilité et une présence auprès de la population municipale et autres personnes. C'est pour cette raison qu'en rentrant dans cette logique gouvernementale je ne peux continuer à assurer ce poste.

En espérant vous faire méditer sur ces mesures que, personnellement, je juge liberticides et contraires aux valeurs défendues par nos aïeux.

En tout les cas, je tenais à vous remercier de votre confiance et je tiens aussi à vous dire que j'ai vraiment apprécié cette année passée à ce poste. En espérant avoir pu vous être utile.

Très cordialement.

Michel Delaye

